

INITIATIVE Le Conseil de développement de ViennAgglo lance l'opération "coup de pouce citoyen"

L'appel aux bonnes idées

Ils partent en quelque sorte du principe que toute idée est bonne à prendre.

Le Conseil de développement de ViennAgglo, instance participative de citoyens à la vie du pays viennois, lance son opération "coup de pouce citoyen" afin d'encourager les habitants du pays viennois, quel qu'ils soient, à se fédérer autour d'une idée, d'un projet, d'intérêt collectif.

Un coup de pouce financier et d'expertise

« Notre objectif est de faire émerger de bonnes idées dans tous les quartiers du pays viennois », précise Céline Ducroux, membre de la commission "participation des habitants" du CDD à l'origine de ce projet. Largement inspiré du FPH déployé dans les quartiers viennois (voir par ailleurs), « nous avons en quelque sorte souhaité étendre ce dispositif à l'ensemble du pays viennois ». Et de préciser : « Nous sommes sur de micro-projets, la subvention ne dépassera pas les 800 €, mais notre objectif est aussi de mettre en réseau les gens et de leur apporter l'accès à des experts qui pourront les aider à la mise en place de leur idée, comme des techniciens de ViennAgglo par exemple ».

Un dossier (à télécharger sur internet) devra donc être monté autour de l'idée et sera évalué par un jury composé de membres du CDD. « Trois réunions de ce jury sont prévues pour cette année. À la fin, nous dresserons un premier état des lieux : pour nous aussi c'est un apprentissage, commente en souriant Céline Ducroux. La petite échelle des projets doit vraiment permettre aux gens de tenter le coup ! » insiste-t-elle.

Une initiative citoyenne donc qui se veut fédératrice d'énergies sur le territoire.

Frédérique VUILLAUME

POUR EN SAVOIR PLUS
<http://www.paysviennois.fr/>



Soutenir les idées des habitants à l'échelle de leur quartier, immeuble ou lotissement, c'est le projet du coup de pouce citoyen : que ce soit pour installer un lombricomposteur ou mettre en place un pedibus comme cite en exemple Céline Ducroux.

LE CHIFFRE

800 euros, c'est le montant maximal de l'aide financière qui sera allouée à la mise en œuvre d'un projet (plafonné à 80 % de son coût total) par le jury constitué de membres du CDD.



EN BREF

LE CDD

C'est quoi ?

Le Conseil de développement, CDD, de ViennAgglo est un conseil de citoyens, une instance dans laquelle ses participants peuvent réfléchir et se saisir de projets portés par la communauté d'agglomération.

Pour qui ?

Pour tous les citoyens qui souhaitent y participer, ce n'est en aucun cas une instance politique mais un lieu de critiques constructives et de propositions d'idées.

Comment ?

Le CDD fonctionne autour de trois commissions, une sur le pôle métropolitain, une sur la communication et une autour de la participation des habitants. Ces commissions se réunissent environ toutes les six semaines.

LE FPH

C'est quoi ?

Financer et soutenir de projets venant des habitants, le Fonds de participation des habitants, FPH, est géré par le comité de gestion composé de 12 membres élus pour 3 ans, représentant les quartiers prioritaires de l'agglomération : 6 membres pour les quartiers de Vienne (Estressin, Malissol, vallée de Gère et l'Isle), 3 membres pour les quartiers de Pont-Évêque (Plan des Aures, Les Genêts), 3 membres pour les quartiers de Chasse-sur-Rhône (La Gare, Barbières/Château).

Quelques exemples de projets

La quinzaine de membres de la commission "participation des habitants" a longuement réfléchi à quel type de projets elle pourrait souscrire. En voici quelques exemples...

► Du lombricompostage

Plusieurs résidents d'un immeuble souhaitent mettre en place du lombricompostage. Sans se monter en association, ils peuvent bénéficier de l'expertise de techniciens spécialisés de ViennAgglo et d'une aide financière pour l'achat de matériel.

► Un pedibus

Un groupe de parents d'élèves souhaite mettre en place un pedibus pour accompagner leurs enfants à l'école. Là encore, ils pourront bénéficier d'aides techniques et financières (achat gilets jaunes, téléphone portable...).

► Du fleurissement

Un morceau de terrain en friche dans le lotissement ? Un reste de boutures à planter ? Besoin d'une aide pour le terrassement ? Ou comment à plusieurs voisins fleurir son quartier.